Hôpital Rivière-des-Prairies
Centre hospitalier de soins psychiatriques
AFFILIÉ À Université de Montréal

SURVEILLANCE DES BLESSURES AUTOINFLIGÉS

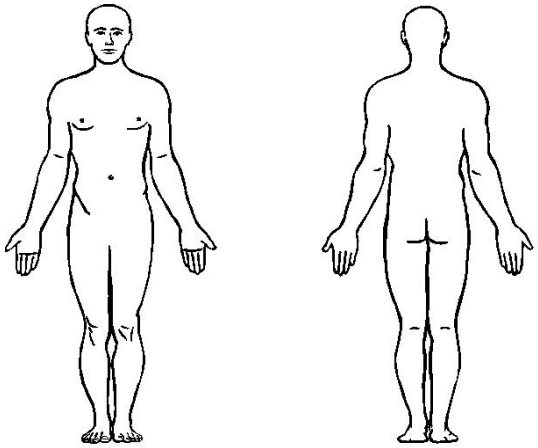

Type de blessure : morsure, coupure, brûlure, griffure, cognement de certaines parties du corps, réouverture d'anciennes plaies cutanées, arrachage de cheveux (tricholoma nie)

Brève description de la blessure : couleur, présence de signes inflammatoires et/ou in fectieux (rougeur, chaleur, œdème, douleur ou odeurs), présence et type de sécrétions : absence, faibles, moyennes, importantes, séreuses, sanguinolantes, sérosanguinolantes ou purulentes) et le pourtour.

Traitement : se référer à la prescription médicale et au PTI

Numéroter chaque blessure et indiquer son emplacement à l'aide d'une flèche (ex. : no. 1 →)